

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 503 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis

n° 503

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 mai 1952

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1952

Date du numéro
1 juin 1952

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers en Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Chef du Service de la Sûreté,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est expulsé du Territoire le nommé : Abdul Kader Ali, DariKali Assayamara Ali Kifarto, de nationalité Éthiopienne, né vers 1915 à Meider (Erythrée), fils d'Ali Ahmed et de Haoua Hangareh.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Le Gouverneur N. SADOUL.